



## Mot de la direction

À tous les parents,

Après de belles vacances qui ont permis de refaire le plein d'énergie, on pense maintenant à la rentrée scolaire 2020-2021. La superbe équipe du personnel et moi-même avons très hâte d'accueillir tous nos élèves! C'est aussi avec un immense plaisir que je vous écris pour la première fois, en tant que nouvelle directrice!

Je vous invite à lire attentivement l'Info-Neiges, le journal destiné aux parents de l'école. Vous y trouverez les informations essentielles concernant le fonctionnement de l'école, les dates des rencontres, les activités éducatives du mois, ainsi que les plus récentes nouvelles de notre fabuleuse école, où évolue votre enfant.

Vous recevez cette communication mensuelle et les principales correspondances par voie électronique, soit par courriel.

Par le biais de l'application mobile centre de services scolaire de la Capitale, des « alertes » sont émises indiquant qu'un communiqué vous a été acheminé.

L'Info-Neiges est un incontournable à lire!

## Informations Covid

En ce temps de pandémie, nous sommes dans l'obligation de mettre en place plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel de l'école. La rentrée scolaire ainsi que les rencontres de parents se feront donc de façon différente cette année. Soyez assuré que nous mettons tout en œuvre pour que les enfants vivent une rentrée agréable malgré tout.

Dès que la Santé publique nous le permettra, nous retrouverons l'accueil chaleureux et plus naturel dont nous faisons preuve habituellement.

## Covid-19 : symptômes

Voici les symptômes que nous devons surveiller de près :

- Fièvre;
- Toux;
- Difficulté à respirer;
- Mal de gorge;
- Perte de goût et d'odorat;
- Grande fatigue;
- Perte d'appétit importante;
- Douleurs musculaires généralisées;
- Vomissements;
- Diarrhée.

Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Il est donc important de demeurer vigilant.

Si votre enfant présente des symptômes à la maison, nous vous demandons de le garder avec vous et de ne pas le retourner à l'école en présence de ces symptômes. Il est aussi important de nous aviser de son absence.

Si vous avez des questionnements, vous pouvez communiquer avec le numéro de la Santé publique : **1-877-644-4545**.

Vous devez savoir que si jamais votre enfant présente ces symptômes à l'école, nous le retirerons du groupe et vous devrez venir le chercher rapidement. C'est pourquoi nous vous demandons de nous aviser de tout changement de numéro de téléphone cellulaire, à la maison et au travail.

## Présence des parents dans l'école

Afin de limiter la présence des parents dans l'école, il est demandé de ne pas accompagner votre enfant à l'intérieur de l'école. Si jamais il est en retard, il est très important que l'enfant se présente immédiatement au secrétariat. Il ne doit pas se diriger directement à sa classe.

Aussi, nous vous demandons de prendre rendez-vous si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel de l'école. Le numéro à composer est le suivant : 418-686-4040, poste 4030 (secrétariat).

## Distanciation sociale

Voici les règles de distanciation sociale en vigueur dans les écoles du Québec.

Entre les élèves d'une même classe	Aucune distanciation sociale : les élèves peuvent être assis côte à côte et se toucher.
Avec les élèves des autres classes	Il faut garder une distance d'un mètre en tout temps, dans la cour de récréation, au service de garde et dans les corridors.
Avec les enseignants et les éducateurs de la maternelle 5 ans	Aucune distanciation sociale n'est requise puisque les intervenants portent un masque en tout temps.
Avec les enseignants, les éducateurs et tout le personnel de l'école.	Il faut garder une distance de deux mètres en tout temps.  Toutefois, lorsque les adultes doivent s'approcher de l'élève à moins de deux mètres pour vérifier un travail, expliquer une notion, soigner une blessure, ils porteront un masque.

## Couvre-visage

Voici les règles quant au couvre-visage ou masque. Il est fortement conseillé de fournir à votre enfant un sac de type *Ziploc* dans lequel il déposera son masque, lorsqu'il ne l'utilisera pas.

Maternelle 5 ans	Le masque est permis. Le parent qui souhaite voir son enfant le porter lors des déplacements doit en aviser la titulaire lors de la rentrée scolaire.
1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année	Le masque est suggéré par la Santé publique lors des déplacements dans l'école. Toutefois, il n'est pas obligatoire.
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Le masque est obligatoire dans les déplacements dans l'école. L'élève pourra enlever son masque lorsqu'il sera assis en classe et dans les locaux spécialisés : gymnase, local de musique, etc.

De notre côté, le masque sera utilisé de cette façon :

Enseignantes et éducateurs du préscolaire	Ils porteront le masque en tout temps lorsqu'ils seront en présence des élèves.
Enseignants, éducateurs et tout le personnel de l'école	Ils porteront un masque lorsqu'ils devront s'approcher à moins de 2 mètres d'un élève et lors de leurs déplacements dans l'école.

Tous les parents qui se présentent à l'école doivent porter un masque durant toute la durée de leur entrée dans l'école.

## Gourde d'eau

Par mesure d'hygiène, les fontaines d'eau ne seront pas accessibles aux élèves. Il est donc fortement conseillé de procurer une gourde d'eau personnelle à votre enfant.

## Cour de récréation

Cette année, les parents ne seront pas admis dans la cour de récréation. Vous devrez attendre votre enfant à l'avant, tout en tenant compte des règles de distanciation sociale. Pour venir reconduire ou chercher votre enfant au service de garde, une éducatrice vous accueillera à la porte du service de garde, à gauche de l'école.

## Objets de la maison

Nous demandons votre collaboration afin que votre enfant n'apporte pas d'objets de la maison tels que des poupées, toutous, jouets, appareils électroniques.

## Groupes du service de garde

Cette année, les parents doivent fournir un repas froid à leur enfant. La manipulation du four à micro-ondes ne sera pas permise. Il faudra prévoir des repas froids ou des repas chauds dans des thermos.

## Rentrée scolaire : 28 août 2020

C'est avec une immense joie et beaucoup de fébrilité que nous vous accueillerons le vendredi 28 août pour donner le coup d'envoi à l'année scolaire 2020-2021 qui se déroulera sous le thème suivant « *Tous ensemble !* ».

Cette année, les parents ne seront pas acceptés sur la cour de récréation. Cette règle s'appliquera dès la première journée d'école.

Le 28 août, dès 8 h 00, nous attendrons les élèves impatiemment dans la cour de l'école. Toujours dans le respect des règles sanitaires, l'accueil des élèves se fera de façon différente. Vous venez déposer votre enfant à l'avant de l'école et il doit se diriger directement à l'arrière de l'école afin de rejoindre sa nouvelle enseignante. Pour les nouveaux élèves, veuillez diriger votre enfant vers un membre du personnel qui se trouvera à l'avant de l'école.

## Rencontre des parents de 5<sup>e</sup> année le mardi 1<sup>er</sup> septembre

La première rencontre d'information destinée aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> année (anglais intensif) aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre à 18 h 30. Puis, la 2<sup>e</sup> rencontre pour les élèves de 5<sup>e</sup> année (français) aura lieu le mercredi 2 septembre. Ces rencontres se dérouleront dans le gymnase de l'école.

Selon la Santé publique, quelques consignes seront mises en place pour assurer la sécurité de tous lors de ces rencontres :

- Un seul parent par enfant peut assister à la rencontre;
- Les enfants doivent rester à la maison, les frères et sœurs aussi. Il n'y aura pas de service de garde durant la rencontre.

Le parent qui assiste à la rencontre doit porter le masque en tout temps.

## Rencontres des parents le mercredi 9 septembre (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

Les rencontres des parents des élèves du primaire auront lieu le 9 septembre prochain. Elles se dérouleront en 2 parties puisque nous ne pourrons accueillir tous les parents en même temps. Vous recevrez par courriel, provenant des enseignantes, la confirmation si vous êtes dans le groupe A ou le groupe B.

Groupe A : 18 h 15 à 19 h 00;

Groupe B : 19 h 15 à 20 h 00.

Selon la Santé publique, quelques consignes seront mises en place pour assurer la sécurité de tous lors de cette rencontre :

- Un seul parent par enfant pourra assister à la rencontre;
- Les enfants doivent rester à la maison, les frères et sœurs aussi. Il n'y aura pas de service de garde durant la rencontre;

- Le parent devra se rendre directement dans la classe de son enfant (dans le courriel des enseignantes, vous saurez où vous présenter : étage et numéro de local). Si vous avez un enfant dans une classe et un autre enfant dans une autre classe en même temps, ne pas changer de local en cours de rencontre. Vous devez demeurer dans la classe jusqu'à la fin. Alors, le père peut être dans une classe et la mère dans l'autre.
- Le parent qui assiste à la rencontre doit porter le masque en tout temps.

## **Assemblée générale de parents le mercredi 9 septembre (Élection des membres du conseil d'établissement)**

17 h 30 à 18 h 15 : Assemblée générale de parents (élection des membres du conseil d'établissement) à l'école.

Les modalités de la rencontre vous seront transmises rapidement. Les règles sanitaires de la Santé publique seront mises en place pour assurer la sécurité de tous lors de cette rencontre.

Dans quelques jours, vous recevrez un courriel vous invitant à compléter un court formulaire électronique afin de vous y inscrire. Vos réponses nous permettront de préparer un nombre adéquat de copies des divers documents relatifs à la tenue de cette assemblée.

## **Facture du matériel scolaire et paiement des frais scolaires**

Vous avez accès à la facture du matériel didactique via le portail-parent.

Nous vous incitons à faire vos paiements par internet via votre institution financière.

Toutefois, il sera possible de payer en argent (montant exact s.v.p., car il n'y a aucune petite caisse à notre école) ou par chèque libellé au nom de l'école. Vous pouvez également placer le paiement dans une enveloppe identifiée à cette fin avec le nom de l'enfant et son degré scolaire et le faire parvenir par votre enfant dès la journée de la rentrée.

## **Rapport annuel 2019-2020 du conseil d'établissement**

Vous êtes invités à consulter le Rapport annuel 2019-2020 que vous retrouverez sur le site Web de l'école.

## **Agenda scolaire 2020-2021**

Dès la rentrée, votre enfant recevra son agenda scolaire. Nous vous invitons à prendre connaissance de cet outil essentiel et nous vous rappelons que la page **17**, intitulée *MON IMPLICATION DANS LA VIE SCOLAIRE*, doit être signée par l'élève et les parents. Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration!

## **Protocole d'intervention pour contrer l'intimidation et la violence**

En lien avec la loi 56, vous pouvez consulter le protocole qui est accessible via le site Web de l'école.

## **IGA Convivio – soutenez notre école!**

Lors de vos visites aux coopératives CONVIVIO, soutenez notre école par vos achats!

NON-MEMBRE : Donner notre numéro d'organisme accrédité lors de chaque achat, soit le # **100-900**.

MEMBRE CONVIVIO : (Tout en conservant votre ristourne) : Inscrire notre numéro de membre à votre dossier en appelant au 418 842-0623, poste 125 ou à [monorganisme@convivio.coop](mailto:monorganisme@convivio.coop). Par la suite, il vous suffira de mentionner uniquement votre numéro de membre lors de vos achats.

Valide chez Convivio IGA Extra Chauveau, Loretteville et Val-Bélair.

***CONVIVIO... Une coop qui porte fruit!***

*Souhaitons-nous une belle année scolaire... tous ensemble!*



Erika Estrada, directrice